

GESTION DES RÉSERVATIONS (GDR) SPÉCIFICATION DES EXIGENCES LOGICIELLES

SOMMAIRE

1	Introduction		3
	1.1	Objet	3
	1.2	Portée	3
	1.3	Définitions, acronymes et abréviations	4
	1.4	Caractéristiques des utilisateurs	4
2	Description générale		5
	2.1	Environnement	5
	2.2	Fonctions	5
	2.3	Contraintes	5
3	Exigences spécifiques		6
	3.1	Utilisateur « Collaborateur »	6
	3.2	Utilisateur « Responsable »	7
	3.3	Tout utilisateur	8
	3.4	Exigences Techniques	9

1 Introduction

La salle de spectacles "Le Patio", située à Melun, gère les réservations de ses places en fonction de ses clients. Certains clients réservent par téléphone ou directement au guichet. De plus, ceux-ci ont la possibilité de modifier ou de supprimer leur réservation.

Actuellement, la salle ne dispose pas des outils nécessaires à la gestion des données relatives à leurs clients. Il est décidé de mettre en place une application de Gestion des Réservations qui devra être intuitive, simple et rapide, le but étant de faciliter le traitement des réservations ainsi que des données des clients tel que les factures à envoyer.

1.1 Objet

Ce document présente la spécification des exigences de la future application logicielle de Gestion des Réservations. Il en décrit de manière précise les services attendus, les caractéristiques principales ainsi que ses contraintes.

Il est destiné à tout acteur du projet et notamment à :

- M.MALRAUX , commanditaire de cette application et personne chargé de valider le présent document ;
- M.MALRAUX et le guichetier, utilisateurs de cette application chargés de tester l'application ;
- Toute personne amenée à intervenir ultérieurement sur le logiciel dans le cadre de sa maintenance.

1.2 Portée

Le but de ce projet est de développer une application de gestion des réservations pour la salle de spectacles "Le Patio" à Melun, afin de moderniser et d'optimiser le processus de réservation des spectacles.

L'application envisagée, nommée "Gestion des Réservations", concerne la gestion complète du processus de réservation des billets pour les spectacles proposés au sein de la salle "Le Patio". Les objectifs de cette application sont les suivants :

- 1. Automatiser le processus de réservation : l'application permettra aux clients de réserver leurs billets en ligne ou au guichet de manière conviviale et intuitive.
- 2. Gérer efficacement les tarifs et les catégories de spectateurs : l'application intégrera les différents tarifs en fonction des catégories de spectateurs définies, ainsi que les réductions applicables.
- 3. Assurer la gestion des spectacles et des représentations : l'application permettra de créer, modifier et consulter les informations sur les spectacles proposés, ainsi que les représentations programmées.
- 4. Suivre les réservations et les paiements : l'application enregistrera les réservations effectuées, les paiements reçus et générera les confirmations de réservation et les factures correspondantes.

- 5. Gérer les annulations et les remboursements : l'application permettra de traiter les demandes d'annulation des clients et de procéder aux remboursements nécessaires, tout en mettant à jour la disponibilité des places.
- 6. Fournir des rapports et des statistiques : l'application générera des rapports sur les réservations effectuées, les annulations, les recettes par saison, ainsi que des statistiques sur les spectacles et les représentations.

En revanche, l'application ne permettra pas la modification des réservations une fois qu'elles ont été confirmées. De plus, elle ne prendra pas en charge la vente de billets pour des événements autres que les spectacles proposés au sein de la salle "Le Patio".

1.3 Définitions, acronymes et abréviations

Terme	Définition
CA	Chiffre d'affaires.
Convivial	Facile d'accès.
Interface	Point de connexion ou d'interaction entre différents systèmes, logiciels ou composants
Intuitif	Permettre aux usagers de naviguer plus rapidement.
Recette	Total des sommes d'argent reçues.
Système	Tout ou partie de l'application qui interagit avec les utilisateurs.
DMZ (Zone démilitarisée)	Zone de réseau intermédiaire située entre le réseau local et Internet ou d'autres réseaux non sécurisés.

1.4 Caractéristiques des utilisateurs

On distingue deux utilisateur s:

- Le guichetier;
- M. Malraux;

2 DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1 Environnement

L'application « Gestion des Réservations » **n'est interfacée à aucun système externe** : celle-ci ne communique avec aucun autre système et n'est pas accessible en DMZ (zone publique). L'authentification des utilisateurs est assurée par l'application elle-même.

2.2 Fonctions

L'application GdR permet à un responsable de service de créer, modifier, consulter et supprimer des spectacles. Il pourra aussi créer, modifier et consulter les plannings de représentations. L'application permettra aussi au guichetier de mettre en place une réservation pour un client en sélectionnant une représentation, ainsi qu'une place dans la salle. Il pourra aussi enregistrer les informations d'un client ainsi que les informations de paiement. Le responsable de service aura aussi la possibilité d'annuler une réservation si nécessaire. Enfin il pourra visionner les statistiques suivantes sous forme de liste :

- le nombre de réservations non annulées
- la liste des réservations annulées à la demande d'un client
- la liste des représentations annulées par l'artiste

Et les statistiques suivantes sous forme de tableau : le nombre total de billets vendus et le CA de la saison, le nombre de représentations par artiste et le CA par spectacle, par représentation et par artiste.

2.3 Contraintes

Les contraintes générales applicables à la future application logicielle de Gestion des Réservations

- Trier le nombre de réservations non annulées, la liste des réservations annulées à la demande d'un client et la liste des représentations annulées par l'artiste par ordre chronologique ou par artiste.
- Trier le tableau des statistiques des spectacles et des statistiques financières de la saison par nom de spectacle ou par nom d'artiste
- Trier le planning par ordre chronologique, par genre ou par artiste.
- Faire les factures avec la date au format AAAA/MM/JJ.

Enfin, l'application devra respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment sur le droit de récupération et de suppression des données personnelles des collaborateurs.